

Chers tous,

Nous sommes en Décembre 2017, et le Congrès National des groupes de jeunes arrive à grand pas : il s'agit de **DNJ 2018**. Le premier congrès a eu lieu en 2006 à Valence dans la Drôme et, depuis, il n'a cessé de grandir tant en nombre de participants qu'en qualité. Et c'est bien la qualité qui est au centre de nos préoccupations. Ainsi, nous désirons un congrès où des vies sont transformées ; au cours duquel des réseaux, des relations bénéfiques se créent ; un week-end durant lequel des jeunes décident de dédier leur vie à Dieu. Comme vous le savez certainement, cet évènement a lieu tous les 3 ans. Il est ouvert à tous les groupes de jeunes et à tous les jeunes, quelle que soit leur dénomination. Une équipe de Pasteurs et de bénévoles travaille dur pour cet évènement national qui se veut toujours plus ambitieux. Une mobilisation générale grandissante des groupes de jeunes est attendue.

Vous l'aurez compris, **DNJ 2018** est le rendez-vous à ne surtout pas manquer. Il aura lieu les **19, 20 et 21 mai 2018**. Environ 4500 jeunes attendus, représentant pas moins de 150 groupes, seront accueillis dans la magnifique structure de la Grande Halle d'Auvergne et le Zénith d'Auvergne.

Au programme : 3 grandes réunions, 2 soirées « Ciel ouvert », des ateliers divers ainsi que des défis sportifs. Ce sera donc l'occasion rêvée pour faire connaître par le biais des stands votre association, organisation, ou entreprise. Ainsi, vous pourrez les encourager à entrer dans votre travail et leur permettre de vivre très concrètement un engagement.

Le thème du congrès est **#MeVoici**. C'est une joie pour nous de vous permettre de partager cet évènement avec nous en présentant votre entreprise ou votre association dans l'espace d'exposition prévu pendant ce week-end exceptionnel. Tous les exposants seront situés au cœur de la vie principale de cet évènement, en profitant ainsi d'un très grand nombre de contact.

Nous vous invitons à lire ce document attentivement et, s'il vous semble que votre entreprise/association rentre dans le cadre proposé, à nous renvoyer le formulaire d'inscription complété lisiblement et signé, accompagné de votre règlement. Toutes les demandes seront examinées et les places seront attribuées dans la limite des stands disponibles avec le principe du « premier arrivé, premier servi ». Votre inscription doit nous parvenir au plus tard le **31 mars 2018**. **Attention ! Une demande faite ne garantit pas un espace**. Vous recevrez une lettre de confirmation dès que votre place aura été validée. En cas de refus, votre paiement vous sera retourné.

Notez bien que vous vous engagez à respecter la zone qui vous sera attribuée, à ne pas empiéter sur les autres stands et à respecter notre politique d'exposition (pages 5 & 6 de ce document).

En ce qui concerne votre logement, vous devez le prévoir vous-même et réserver rapidement. Pour la restauration sur place, veiller à cocher la case « Pass congrès » (page suivante). En tant qu'exposant, vous aurez un libre accès aux réunions. Un badge d'accès sera fourni sur place pour deux personnes maximum par stand.

L'équipe DNJ met tout en place pour que cette rencontre soit un succès et que ce temps fort reste dans les mémoires. Nous serons heureux de vous compter parmi nos exposants.

Visitez notre site Internet [dnj-france.fr](http://dnj-france.fr)

Que Dieu vous bénisse,

Pour le comité,  
Mathias MARQUES

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LES EXPOSANTS 1/2

*Veillez remplir cette feuille lisiblement s'il vous plaît*

Nom de votre organisation : \_\_\_\_\_

Nom du responsable pendant le DNJ : \_\_\_\_\_

Téléphone Portable : \_\_\_\_\_

Le cas échéant, Nom du représentant n°2 : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Personne responsable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Téléphone bureau : \_\_\_\_\_

Téléphone Portable : \_\_\_\_\_

Produits et/ou services présentés (Veillez faire une description de ce que vous proposerez sur votre stand)

---

---

---

---

---

**Vendrez-vous des objets ou du matériel ?** OUI  / NON

*(Si oui, veuillez faire une liste de ce que vous vendrez au dos de cette feuille)*

*(Emplacement)*

**Stands commerciaux** 3x2 mètres 400€ Qté : \_\_\_\_ **Sous-Total : \_\_\_\_\_ €**

*(Emplacement)*

**Stands Non commerciaux** 3x2 mètres 300€ Qté : \_\_\_\_ **Sous-Total : \_\_\_\_\_ €**

**Options :**

2 chaises	0€ (inclus dans le tarif de l'emplacement)	OUI <input type="checkbox"/> / NON <input type="checkbox"/>
1 table 2m	0€ (inclus dans le tarif de l'emplacement)	OUI <input type="checkbox"/> / NON <input type="checkbox"/>
Wi-Fi	0€ (inclus dans le tarif de l'emplacement)	OUI <input type="checkbox"/> / NON <input type="checkbox"/>

**Pass Congrès (entrée + tous les repas) :** 40€ 1  / 2  **Sous-Total : \_\_\_\_\_ €**

**TOTAL : \_\_\_\_\_ €**

## Informations Importantes

- Veuillez joindre vos chèques **à l'ordre de DNJ**. Renvoyez vos inscriptions à  
**Congrès DNJ - 97 boulevard de Strasbourg - 76600 Le Havre**
- Veuillez bien lire le règlement, les conditions et tous les documents concernant les exposants.

### Cadre réservé à DNJ :

Date de réception : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_ Numéro d'exposant : \_\_\_\_\_

Règlement : \_\_\_\_\_ € Chèque n° : \_\_\_\_\_ Banque : \_\_\_\_\_

Demande :  Acceptée  Refusée – Motif : \_\_\_\_\_

## LE CONGRÈS DES GROUPES DE JEUNES

# 2018

ZENITH D'AUVERGNE  
18.19.20 MAI 2018

# POLITIQUE DES STANDS ET INFORMATIONS

## CONGRES

Près de 4500 personnes sont attendus. Les participants comprennent des Pasteurs, des responsables de groupes de jeunes, des jeunes, en groupes ou en individuel ainsi que des intervenants auprès de la jeunesse chrétienne.

## HORAIRES DES REUNIONS PLENIERES

**Samedi :** 15h00-16h30  
20h30-22h30  
**Dimanche :** 10h00-12h00  
20h00-23h00  
**Lundi :** 10h00-12h00

## OBJECTIF

Notre objectif est de rassembler, inspirer, encourager, motiver et équiper les groupes de jeunes, les responsables de jeunes, ainsi que les Pasteurs afin qu'ils soient sensibilisés et enthousiastes en ce qui concerne leur rôle dans l'Eglise et la société. Les stands des exposants doivent nous aider à renforcer cet objectif, en fournissant des matériels connexes et en informant les jeunes sur leur vocation. Les stands mis à disposition n'ont pas pour but de financer les ministères exposants ou d'organiser des collectes de fonds.

## HORAIRES DE L'ESPACE « EXPOSANTS »

Les stands d'exposition **ouvrent officiellement à 14h00** le samedi 19 mai et **fermeront à 9h45** le lundi 10 mai. Les stands devront fermer 15mn avant les réunions plénières et ne pourront rouvrir qu'après la fin de chaque réunion. Pendant les temps de fermeture, les locaux sont fermés et gardés.

Voici les horaires d'exposition (sous réserve de modifications sur décision de l'équipe d'organisation) :

**Samedi :** 14h00-14h45  
16h30-20h15  
**Dimanche :** 08h30-09h45  
12h00-19h45  
**Lundi :** 08h30-09h45

## TARIF DES STANDS ET DES PRESTATIONS

Les stands ont tous une profondeur de 2 mètres et une largeur de 3 mètres. Peuvent s'ajouter en option (**gratuitement**, tarif inclus dans la location du stand), selon vos besoins :

- 1 table de 2 mètres
- 2 chaises
- Wi-fi (identifiants remis sur place)

Il est possible de réserver un ou plusieurs emplacements selon le tarif indiqué ci-dessous.

Les tarifs sont les suivants :

- Stand 3x2 : 300€ (non-commerciaux)
- Stand 3x2 : 400€ (commerciaux)

## INSCRIPTIONS

Toute demande de stand doit être approuvée par le comité DNJ. L'attribution des stands est basée sur la disponibilité, le paiement et l'engagement de l'exposant à respecter les conditions incluses dans cette demande de contrat.

## BADGES

Chaque réservation de stand vous donne droit à 2 badges d'accès exposants. Les badges <sup>et/ou</sup> billets ne seront pas envoyés avant le congrès. Ils devront être récupérés au bureau des inscriptions à l'arrivée. Rappel : Les bracelets sont une sécurité pour les exposants et un moyen d'identifier le personnel autorisé sur les stands. Les exposants sont tenus de le porter en tout temps. Le badge exposant donne libre accès à toutes les réunions du congrès.

A partir du 3<sup>e</sup> représentant sur votre stand, vous êtes dans l'obligation d'inscrire les personnes au congrès selon les conditions normales d'admissibilité. Vous pourrez faire une demande de bracelet exposant en échange du bracelet standard.

## EMPLACEMENTS

Les stands seront attribués par le coordinateur sur le principe du « premier inscrit – premier servi » selon les critères d'admissibilité énoncés dans ce document. Le coordinateur se réserve le droit de changer d'espace à tout moment s'il est nécessaire de le faire. Aucun stand ne sera réservé sans une demande écrite et le paiement intégral. Aucune réservation de stand ne se fera par téléphone. Les exposants ne peuvent partager leur espace sans en avoir fait la demande à DNJ. Les espaces partagés par deux ou plusieurs exposants doivent être indiqués sur le formulaire d'inscription. Aucune publicité, brochure ou autre document de l'exposant ne peut être distribué hors de la zone d'exposition, dans la salle de réunion, dans le hall d'entrée, sur les voitures ou ailleurs sur le site du congrès sans autorisation du DNJ. Sauf pour les partenaires officiels, aucune d'affiche, pancarte, panneau, bannière ou autres objet similaires ne peuvent être affichés hors des zones d'exposition réservées.

## REGLES D'EXPOSITION

1. Les exposants doivent impérativement être identifiés par le badge <sup>et/ou</sup> billet « exposant » en plus de leur propre identification, s'ils en ont une.
2. Aucune banderole, panneaux, ou autres structures ne peuvent être suspendus en dehors des stands attribués, à l'exception des partenariats.
3. Aucun affichage ne pourra déborder sur les stands adjacents.
4. L'utilisation du scotch et/ou clous, vis est interdite. Prévoyez un moyen de coller style « Patafix® ».
5. Les exposants s'engagent à maintenir leurs stands propres. Tout leur matériel devra être stocké à l'intérieur du stand et aucun détritrus ou autre emballage vide ne sera laissé à la vue du public.
6. Pendant les heures d'ouverture des stands, les allées doivent être maintenues accessibles et dégagées de tout matériel. Les cartons vides ne pourront pas être laissés dans les allées et les exposants sont responsables de débarrasser les emballages vides. Nous vous demandons de prévoir des sacs poubelles.
7. Toute musique, vidéo ou autre éléments multimédia qui pourrait gêner les autres exposants ne seront pas autorisés dans les expositions. Cette appréciation se fera au gré du coordinateur DNJ.
8. Tous les câbles électriques ou autres fils devront être scotchés au sol.
9. Les exposants sont responsables de l'acheminement de leur matériel.
10. Les exposants ne peuvent proposer que des produits qui représentent et soutiennent exclusivement leur organisation. Les exposants ne peuvent présenter ou vendre des livres, des cassettes, des CD, des vidéos et/ou tout autre article provenant d'un autre organisme.
11. Les exposants s'engagent à ne pas diffuser de produits ou des services qui pourraient générer la controverse et/ou le manque de respect.

## INSTALLATION ET DEMONTAGE DES STANDS

**Les exposants pourront installer leur stand entre 09h45 et 12h45 le samedi 19 mai 2018.** Tout stand non installé après l'horaire fixé pourra être réattribué à un autre exposant sans condition et sur la seule décision du coordinateur DNJ (sauf cas de force majeure signalé aux organisateurs). **Une inspection des stands par la sécurité se fera entre 12h45 et 13h45.**

Le démontage des stands ne pourra pas commencer avant 12h le dimanche. Tout devra être démonté pour 18h00 le même jour. DNJ ne pourra pas être tenu responsable pour le matériel laissé involontairement ou oublié après cette heure limite.

## **TRANSPORT, HEBERGEMENT ET RESTAURATION**

Les exposants ont la responsabilité de voyager à leur frais pour venir et repartir du congrès, de réserver et de régler leurs frais d'hébergement pendant tout le congrès. Aucune de ces prestations ne sont comprises dans le prix des stands.

Pour ceux qui le désirent, il est possible de s'inscrire au restaurant DNJ au tarif de 40€ pour tous les repas (comprenant 2 petits déjeuners, 2 déjeuners et 2 dîners).

## **STATIONNEMENT**

Les exposants pourront entrer dans l'enceinte du Parc avec leurs véhicules pour installer leur stand. Ensuite, un parking fermé et gardé sera réservé à l'extérieur du parc pendant la durée du congrès. L'équipe sécurité vous en indiquera l'accès le jour de l'installation.

## **ASSURANCE DES EXPOSANTS**

Les exposants doivent être en possession d'une responsabilité civile pendant le congrès. Le DNJ ne prendra en charge aucune dégradation avérée et commise par l'exposant ou un de ses représentants.

## **RESPONSABILITES**

Le DNJ décline toute responsabilité en cas de vol de matériel et d'accident impliquant l'exposant ou ses représentants dans le cadre de l'exposition. Une surveillance sera assurée quand les stands seront fermés.

## **VENTE**

Seuls les produits désignés sur votre description seront autorisés à la vente. Tout ajout devra être signalé par l'exposant par courrier ou par E-mail.

## **PAIEMENT**

Le paiement de la totalité des frais d'inscription aux stands sera exigé à la demande initiale. Les demandes reçues sans paiement ne seront pas retenues. Les chèques sont à faire à l'ordre de DNJ.

## **ANNULATION**

Toute annulation ou modification doit être faite par écrit. Aucune annulation ne sera prise après le 31 mars 2015. Nous nous réservons le droit de donner un espace d'exposition annulé à un autre exposant, sans obligation de remboursement. Les exposants seront remboursés si la conférence devait être annulée par un événement qui rend impossible son déroulement.

## **DROITS DE DNJ2018**

Nous nous réservons le droit de restreindre ou de fermer tout stand pouvant être considéré comme inacceptable dans sa forme ou dans son message. Il est strictement interdit de fumer, de détenir des boissons alcoolisées ou de la drogue dans l'enceinte du congrès. Toutes formes de manque de respect ou d'impudicité ne seront pas acceptées.